



QUARTIERS, URBANISME

30 km/h, la règle et 50 km/h, l'exception

Mis en ligne le 03 janvier 2019

Oullins va devenir la première commune de la Métropole à passer en ville 30 sur une grande partie de son territoire.

En agglomération, la vitesse maximale est limitée à 50 km/h. Mais certaines zones, plus fréquentées et dangereuses pour les piétons, sont soumises à de nouvelles réglementations.

Ainsi, le centre-ville d'Oullins, les avenues du Rhône et Edmond-Locard et la rue Pierre-Sémard, entre autres, sont placés en zone 30, obligeant les automobilistes empruntant ces secteurs à ne pas dépasser les 30 km/h.

Cette vitesse réduite, associée à des aménagements de voirie (disposition de plateaux surélevés, traçage au sol de pistes cyclables dans les voies en sens unique ayant une largeur suffisante), permet de partager les espaces et de redonner toute leur place aux piétons et aux deux-roues.

Pour bien délimiter ces secteurs, des panneaux indicatifs et des marquages au sol (bandes rugueuses de couleur claire) ont été posés en entrées et sorties de zones.

Cela fait plusieurs années que la Ville réfléchit à la généralisation d'une « ville 30 » sur tout son territoire. Après avoir visité d'autres communes, mené une étude approfondie de son plan de circulation et envisagé les impacts de cette mesure dans notre quotidien, **la municipalité a formulé sa demande à la Métropole et vient de recevoir une réponse positive.**

L'année 2019 sera consacrée aux études pour qu'Oullins devienne la première ville dans laquelle la vitesse sera limitée à 30 km/h. Seuls quelques grands axes resteront limités à 50 km/h.

Un gros travail de pédagogie et de communication sera mis en place pour faire respecter cette mesure essentielle au partage de l'espace.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?))

@ CONTACTEZ-NOUS